

La Gazette



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

OCTOBRE 2022



p.5

Information municipale
**La mairie recrute des agents
recenseurs**



p.6

Animation de la ville
Repas des aînés



p.11

On parle de vous
**Arnaud de Staël,
nouvel hypnothérapeute**

Edito

Palletaises, Palletais,

Bien vivre dans sa ville : c'est l'axe central de la politique que la municipalité entend mettre en œuvre pour tous. Deux ans après le début de la crise sanitaire, le CCAS réaffirme

son soutien aux Palletais et propose un ensemble de services pour venir en aide aux personnes confrontées à des situations de précarité ou de fragilité sociale. Le public est conseillé sur les droits sociaux, directement pris en charge ou orienté vers les partenaires locaux.

Le CCAS accompagne tout public de tout âge, parmi eux les aînés. Leur nombre augmente, c'est un atout pour notre ville : leur disponibilité, leur mémoire, leur expérience au travers de leurs engagements tant associatifs que personnels, contribuent de manière décisive à l'harmonie de la vie collective. Il est donc essentiel de leur proposer les moyens de continuer à être acteurs à part entière de leur vie personnelle et de la vie de notre commune. Chacune et chacun doit pouvoir avoir le choix de continuer de vivre à son domicile, s'il le souhaite, et à participer à la vie locale en fonction de ses envies. Outre les aides légales de maintien à

domicile, nos seniors peuvent bénéficier d'un service de téléassistance grâce à une convention tripartite signée entre le CCAS, le Département et Vitaris (prestataire de service publique).

Le CCAS recense également les personnes âgées et isolées résidant sur la commune. Cette étape facilite l'action des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte départemental lié notamment à la canicule mais aussi tout autre événement exceptionnel. Dans une telle situation, le CCAS contacte les inscrits pour s'assurer qu'ils vont bien. Sans réponse de leur part, l'entourage ou les professionnels intervenants au domicile sont contactés. Inscrivez-vous sur le registre tenu en mairie. Un tiers peut faire la demande pour vous.

Le CCAS étant le premier partenaire de la commune en termes de solidarité, il participe activement à la lutte contre l'exclusion en apportant un soutien aux Palletais par des aides facultatives et des animations qui favorisent leur autonomie, permettent l'échange et la rencontre. Aussi, notre traditionnel repas des aînés est prévu le samedi 15 octobre. Et forts de leur succès en 2021, les traiteurs, M. et Mme Batard, à Port Domino et l'animatrice, Corinne Herlin, ont répondu présents cette année. Nous avons hâte de vous retrouver et nous espérons vous voir très nombreux.

Faouda GERVAIS

Adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS

Naissances

04/08	Lilou MACRAIGNE	5 rue des Mésanges
25/08	Marceau CHARPENTIER	2 impasse des Pressoirs
28/08	Elio ROUX JAMONEAU	33 les Landais
01/09	Adryan GUILBAUD	91 Villeneuve
03/09	Ambre JOBARD	1 place de l'Eglise

Décès

13/09	Jean BARON	5 Sanguèze
-------	------------	------------

Mariage

03/09	Ricardo ALVES DA SILVA / Katia FERREIRA	20 rue du Pré Haoui
10/09	Morgane COLLIN / Geoffrey RATEL	56 Villeneuve

Déclarations de travaux

10/08	12 Clos des Ajoux	Modification de la clôture
19/08	25 les Prineaux	Travaux sur construction existante
24/08	1 impasse Angreviers	Maison d'habitation
29/08	5 rue Léon Charpentier	Installation photovoltaïque
30/08	4 rue du Coteau	Création d'une ouverture
31/08	34 la Brouardière	Modification d'ouvertures
02/09	15 bis rue Saint-Vincent	Installation d'un distributeur de fleurs
06/09	11 la Noé	Installation photovoltaïque
09/09	6 les Bois	Travaux sur construction existante
12/09	20 les Bois	Installation de portails
13/09	29 le Pé de Sèvre	Remplacement de toiture
14/09	103 Port Domino	Installation d'une clôture

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8H30 - 12H30
Mardi : 8H30 - 12H30
Mercredi : 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H00

Jeudi : 8H30 - 12H30
Vendredi : 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H00
Samedi : 9H00 - 12H00

» Extrait des délibérations

Séance du 30 août 2022

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 juin 2022

Le conseil municipal a approuvé (17 voix pour, 5 voix contre) le procès-verbal du conseil municipal du 28 juin 2022

Tarifs restaurant scolaire – année scolaire 2022-2023 - rectificatif

Le conseil municipal modifie les deux premières tranches tarifaires liées au quotient familial pour la participation au restaurant scolaire afin de permettre l'instauration de la tarification sociale pour l'année scolaire 2022-2023. Tarifs disponibles sur l'espace famille de la commune.

Protocole de fin anticipée de bail - Harmonie Habitat

La commune a signé avec Harmonie Habitat (anciennement Home Atlantique) un bail à construction, le 5 février 1986, d'une durée de 45 ans pour la réalisation de logements sociaux situés 7 rue des Templiers et 18 rue Saint-Vincent sur le territoire communal. Ces logements sont vacants depuis de nombreuses années, leur état technique nécessiterait de très importants travaux de remise en état. Le conseil municipal a approuvé la résiliation anticipée de ce bail à construction dans les conditions définies dans le protocole de résiliation amiable du bail joint à la délibération. Cette résiliation du bail permettra à la commune de disposer librement de ces deux propriétés.

Modification statutaire de la CCSL relative au clic et à la production d'énergie renouvelable

Le conseil municipal a approuvé la modification des statuts de la CCSL concernant :

- La modification de la définition de l'intérêt communautaire en matière d'action sociale d'intérêt communautaire de la manière suivante : gestion du centre local d'information et de coordination gérontologique. Ceci afin de permettre l'intégration du CLIC au sein des services de la CCSL en lieu et place du soutien financier à l'association à compter du 1^{er} janvier 2023.
- En compétence supplémentaire : l'ajout de la protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie,



Conseillers : en exercice : 23 / présents : 20 / votants : 22

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait du compte-rendu du conseil municipal.

avec pour définition de l'intérêt communautaire : production d'énergie renouvelable : pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements communautaires ; Ceci afin de permettre à la CCSL de pouvoir poser des panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie renouvelable sur ses bâtiments.

Constitution d'une réserve foncière : lutte contre les friches agricoles

Le conseil municipal autorise l'acquisition des parcelles cadastrées ZB 11, ZC 7 et ZA 65 d'une surface totale de 30 a 75 ca pour un montant de 2 520 € augmenté de 550 € de frais d'actes et des frais de dossier auprès de la SAFER d'un montant de 264 €. Ces terrains sont situés : pour la parcelle ZB 11 au lieu-dit La Cassonnière, pour la parcelle ZC 7 au lieu-dit La Bionelle (près de la RN 249) et pour la parcelle ZA 65 au lieu-dit Le Crevis (à la Chapelle-Heulin).

Protocole d'accord pour l'aménagement du temps de travail

Le conseil municipal décide la mise en place du temps de travail à 1 607 h à compter du 1^{er} septembre 2022 pour les agents communaux et adopte les modalités de mise en œuvre telles que proposées dans le protocole d'accord sur l'aménagement du temps de travail.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

• 2022-09 - Mission contrôle technique pour les travaux d'extension du CTM

Signature d'un contrat avec Bureau Alpes Contrôles (Couëron) concernant une mission de contrôle technique construction dans le cadre des travaux d'extension du centre technique municipal pour un montant de 4 160 € HT.

• 2022-10 - Mission SPS pour les travaux d'extension du CTM

Signature d'un contrat avec Qualiconsult Sécurité (Carquefou) concernant une mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) dans le cadre des travaux d'extension du centre technique municipal pour un montant de 2 465 € HT.

• 2022-11 - Mission étude géotechnique pour les travaux d'extension CTM

Signature d'un contrat avec APC Ingénierie (Vigneux de Bretagne) concernant une mission G2 AVP (investigations géotechniques et mesures) dans le cadre des travaux d'extension du centre technique municipal pour un montant de 3 870 € HT.

Informations et questions diverses

• Questions du groupe «Le Pallet avec vous»

1. Quand est prévue la seconde partie des travaux permettant le déplacement à pied en sécurité du village du Perray au bourg, comme voté en délibération ?

Xavier Rineau précise à nouveau que les travaux de sécurisation prévus (cheminement piéton) se concentrent sur la partie Les Prineaux / Les Landais jusqu'au village de Sanguèze pour se rendre au bourg par un cheminement de sécurité. Ce projet est suspendu à un financement potentiel du département au titre des amendes de police.

2. Les comités consultatifs ne se substituant pas aux conseils municipaux, pourquoi l'emplacement du ralentisseur, en cours de réalisation rue Pierre Abélard, n'a pas été évoqué pendant la dernière séance (comme les aménagements derrière l'église, etc.) ?

M. le Maire rappelle que ces travaux ont été validés lors du vote du budget. Xavier Rineau précise qu'il avait informé le conseil municipal le 12 avril des chantiers de voirie retenus au titre du budget 2022 (le ralentisseur de la rue Pierre Abélard en faisait partie) (voir le PV du conseil municipal du 12 avril 2022). Ce sujet a également été évoqué lors des 3 derniers comités consultatifs aménagement du territoire et a fait l'unanimité.

3. Nous avons été interpellés par des habitants sur des erreurs concernant des arrêtés (date, ...). Les arrêtés sont-ils relus ?

M. le Maire explique qu'il existe des arrêtés permanents (pour 1 an) et d'autres temporaires. Concernant l'entreprise Aubron Mechineau, qui a réalisé le ralentisseur, elle bénéficie d'un arrêté permanent sur la commune car elle intervient très régulièrement sur la voirie communale. D'autres entreprises ont également ce type d'arrêté.

4. Certaines routes sont de plus en plus dégradées (rue Pierre Abélard, Brétigné, ...). Que compte faire la mairie ? Le week-end prochain, le vignoble à vélo passe au Pallet, et par le chemin de la Fuie. Celle-ci est dans un état catastrophique après les travaux et l'émulsion qui devrait grandement l'améliorer.

Que compte faire la mairie pour prévenir tout risque d'accident ?

Xavier Rineau assure que les services techniques font tout ce qu'ils peuvent pour maintenir la voirie en état mais cela est un défi au niveau technique et au niveau financier. Ensuite, il présente des photos du chemin de la Fuie. Les travaux ont été repris de façon satisfaisante, sans gravillon. C'est une rue usagée qui a subi des travaux mais elle n'est pas dans un état catastrophique, c'est exagéré. Jérôme Desbordes propose de mettre des bottes de paille devant les bacs à fleurs car la descente est dangereuse pour des cyclistes occasionnels. Xavier Rineau confirme que cela peut effectivement être demandé mais il s'agit alors d'un aménagement ponctuel en lien avec l'évènement.

5. Nous sommes à l'approche de la période automnale, hivernale, propices aux intempéries (vents violents...). Où en est le dossier sur la mise en sécurité et la démolition de la construction Clos des Ajoux ?

Un jugement du tribunal judiciaire du 4 août a

autorisé la démolition de l'habitation située 25 rue du Clos des Ajoux. Les propriétaires étant présents à l'audience, ils ont confirmé leur volonté de faire démolir leur habitation. Des devis ont été demandés à des entreprises de démolition et il a été convenu qu'un rendez-vous serait pris rapidement avec les propriétaires pour valider ensemble la mise en œuvre des travaux.

● Questions du groupe «Le Pallet Dynamique et serein»

Suite du « Mot de la minorité » dans la gazette de septembre, les élus de la majorité demandent des explications concernant des allégations : « *réserve foncière proche gare* », située plutôt à la mare, achetée par la mairie, empêche l'accès routier aux autres terrains et donc empêchent les propriétaires de construire. Comme c'est déjà le cas, depuis de nombreuses années, de certains terrains du centre bourg.

Autre exemple : « *dans le lotissement rue E. Sautejeau, le propriétaire d'une récente construction avait demandé un aménagement présenté comme incompatible avec le règlement et donc impossible à changer selon l'adjoint à l'urbanisme. Or, ce même règlement sera bien modifié pour permettre la construction de l'immeuble*

de deux étages « cœur de bourg ».

La minorité demande à disposer d'un délai de 48h pour répondre à ces questions. Délai accepté par la majorité.

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie et sur le site de la mairie : www.lepallet.fr.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **mardi 11 octobre 2022 à 19h30** à la salle polyvalente de loisirs.

Information municipale

» Département de Loire-Atlantique

Lancement du « Revenu Jeunes » pour l'autonomie des 18-25 ans

En France, près d'un jeune sur quatre de 18 à 24 ans vit sous le seuil de pauvreté. Nombre d'entre eux doivent au quotidien faire des choix cruciaux entre se former, se loger, se nourrir, se soigner...

Notre département n'est pas épargné et fait face à de nombreuses situations de précarité dans cette classe d'âge. Les jeunes sont pourtant exclus du revenu de solidarité active (RSA) attribué, sauf cas précis, à partir de 25 ans. D'autres dispositifs existent pour les jeunes en difficulté mais ils sont conditionnés soit à un statut (bourses scolaires, bourses étudiantes) soit à d'importantes contreparties, comme le CEJ (Contrat

d'Engagement Jeune) proposé par l'État.

Face à cette réalité sociale, le département lance le Revenu Jeunes : une aide financière et un accompagnement pour les jeunes sans ressources ni soutien familial, rencontrant des difficultés dans leur parcours. Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022, cette expérimentation durera 3 ans.

Concrètement, il s'agit d'une allocation d'un montant maximum de 500 € versée sous conditions de ressources pendant 4 mois (qui peut être renouvelée, selon la situation, par périodes de trois mois). Cette aide est systématiquement assortie d'un suivi personnalisé assuré par un référent qui va accompagner le jeune dans ses démarches, l'aider à lever les difficultés qu'il rencontre (logement, mobilité, santé...) et l'orienter vers un emploi, une formation ou des dispositifs nationaux d'accompagnement.

+ d'infos :

Toutes les informations sur : www.loire-atlantique.fr/revenu-jeunes.

AXELLE EST BLOQUÉE.

18-25 ANS
LE DÉPARTEMENT LANCE
LE REVENU JEUNES
POUR AIDER AXELLE
À SORTIR DE LA PRÉCARITÉ

Loire Atlantique

loire-atlantique.fr/
revenu-jeunes

UN ENGAGEMENT
DU DÉPARTEMENT

» Recensement de la population

La mairie recrute des agents recenseurs

En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population.

L'objectif : mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Cette année, le recensement aura lieu dans notre commune du **jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023**. Aussi la mairie recrute cinq agents recenseurs pour effectuer la collecte des informations dans chaque foyer de la commune. Pour assurer cette mission, il est nécessaire de faire preuve d'autonomie, de dynamisme, de méthode et de discrétion professionnelle. Deux demi-journées de formation auront lieu en janvier 2023.

Les personnes intéressées peuvent adresser, dès maintenant, leur candidature et CV à :
Monsieur le Maire – 26 rue Saint Vincent – 44330 Le Pallet.



» Démarche administrative

Déclaration d'événement associatif



Vous organisez un événement associatif sur la commune ? N'oubliez pas de remplir une déclaration préalable de manifestation, au plus tôt. Celle-ci est obligatoire et est validée par la mairie. Elle permet de centraliser vos différentes demandes et d'en informer les services compétents (demande de ganivelles, de barnums, d'arrêtés de

débit de boissons, de fermeture de rue, etc.). Le formulaire est disponible sur le site www.lepallet.fr, rubrique Associations, sur demande par mail, ou directement à l'accueil de la mairie.

» Retour sur événement

Rencontre du 16 septembre au Hameau des Vignes

C'est dans une ambiance conviviale, que s'est déroulée, le vendredi 16 septembre, la 4^e rencontre « Villages & Quartiers », au Hameau des Vignes, réunissant les Landes Garnier, les Bois, Bigrolle, La Boisselière, la Brouardière, le Grand Patis, Bel Air, la Guibloterie, et le Hameau des Vignes. Malgré les jours qui raccourcissent, les Palletais ont répondu à l'invitation : une quarantaine de personnes était présente. L'occasion pour l'équipe municipale de présenter les projets en cours et à venir, de répondre aux interrogations des uns et des autres : des échanges fructueux et intéressants pour tous. Cette rencontre s'est terminée par un verre de l'amitié.



» Expression plurielle

Mot de la majorité

« Le 30 août dernier, lors du dernier conseil municipal, nous avons interpellé, comme annoncé, la minorité sur la tenue de propos dans la gazette communale de septembre, que nous jugions pour le moins plein d'ambiguïté. Les membres de l'opposition nous ont opposé une fin de non-recevoir, nous indiquant qu'ils nous apporteraient une réponse sous quarante-huit heures, une réponse que vous trouvez à suivre :

« M. Le Maire, Mmes et M. les conseillers municipaux,

suite au dernier point évoqué lors de la séance du mardi 30 août 2022, l'expression plurielle de la gazette n'a pas à être évoquée au conseil municipal. Vous souhaitant bonne réception. Le Pallet avec vous ».

Vous comprendrez que cette non réponse n'est acceptable pour personne. Lors du conseil municipal qui se tiendra le 11 octobre prochain, nous inscrirons donc ce sujet à l'ordre du jour, d'une manière officielle et réglementaire, en respectant les délais mis en place.

Mot de la minorité

Le mot proposé par la minorité ne respectant pas

le règlement intérieur, nous avons demandé des précisions pour permettre une transparence envers les Palletais. Devant leur refus, nous appliquons le règlement et ne diffusons pas l'article.

Rappel du règlement :

« Le Maire, directeur de la publication, se réserve le droit, le cas échéant, lorsque le texte proposé est susceptible de comporter des propos à caractère injurieux ou diffamatoire, d'en refuser la publication. Dans ce cas, l'auteur en sera immédiatement avisé. Il peut également demander que les textes proposés soient revus. Si l'article n'est pas conforme aux conditions ci-dessus, il ne sera pas publié. ».

» Nouvelle association

En avant pour soutenir la Team Zelle du Vignoble !

Nous sommes un groupe de 9 femmes du vignoble nantais, réunies par le basket-ball, que nous avons pratiqué plusieurs années au GSV du Pallet.

Cette année, c'est l'envie commune de réaliser un projet solidaire et un défi sportif qui va nous emmener au Sénégal : nous participons à la Sénagazelle du 15 au 23 avril 2023. La Sénagazelle est une aventure sportive et solidaire 100 % féminine. Elle se déroule dans la région du delta du Sine Saloum à 200 km de Dakar. Elle a été créée en 2003 par une association bretonne, « Bretagne outdoor ».

Chaque jour une course d'une dizaine de kilomètres nous mènera jusqu'à une école, à la rencontre des enfants Sénégalais. Une partie d'entre eux n'a pas la

chance de pouvoir suivre une scolarisation jusqu'en fin de primaire. Leurs parents ont, soit besoin de les garder auprès d'eux pour travailler soit n'ont pas l'argent nécessaire pour acheter les fournitures.

Notre objectif : réunir 250 kg de fournitures scolaires que nous distribuerons chaque jour dans les écoles isolées du Sénégal. Ainsi, nous contribuerons à favoriser l'accès à la scolarité des enfants de la région du Delta du Sine Saloum.

Des points de collecte seront organisés prochainement dans le vignoble : au Pallet, c'est le Coccimarket qui nous soutient dans cette démarche. La Banque Humanitaire



nous accompagne également dans cette récolte de fournitures.

Pour nous aider et nous suivre dans cette belle aventure, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : www.instagram.com/teamzellevignoble et www.facebook.com/teamzellevignoble.



Vous y retrouverez également les modalités de nos points de collecte et tous les événements à venir.

» Rentrée bien-être

Sophrologie et danse libre

Sandrine Marot, sophrologue au Pallet, vous propose une première séance découverte qui combine la sophrologie et un soin énergétique d'Amérique du Sud pour un tarif spécial de 45 €. En parallèle, diplômée d'Etat en danse contemporaine, Sandrine vous propose de la danse libre aux Chais de la Cour. Possibilité de faire un cours d'essai gratuit. Pas de performance, ni de spectacle, l'objectif est juste d'être, de partager, de se faire plaisir et d'expérimenter. A partir de 16 ans, débutants bienvenus.

+ d'infos :

Tél : 06 61 12 01 70

Web : www.ombellisphere.com.

» Solidarité

Repas des aînés

Le repas des aînés offert par la municipalité aux personnes de 72 ans et plus, aura lieu **le samedi 15 octobre 2022 à 12h00**, salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. Durant ce moment convivial et chaleureux, l'animation sera assurée par Corinne Herlin, accordéoniste-chanteuse. Chaque personne a reçu une invitation. Si toutefois un oubli s'était produit, merci de vous faire connaître au plus vite à l'accueil de la mairie.



» Retour sur événement

Journées du Patrimoine

C'est sous le soleil que se sont déroulées les journées du Patrimoine 2022. Une lecture était proposée au pied du donjon, le vendredi soir 16 septembre, pour les enfants sur la thématique « Les Histoires qui font peur ». Cette lecture était organisée par l'association Pierre Abélard, et les bénévoles de la bibliothèque. Le samedi 17 septembre, Laurent Barthélémy, accompagné de l'association Biodiversité du Pallet, a fait découvrir le parc du Plessis Guéry, pour une balade commentée, à travers jardins, prairies et bois. M. et Mme De Staël ont ouvert les portes de la « maison de l'Architecte », le dimanche 18 septembre, pour une visite extérieure commentée et pleine d'anecdotes de leur propriété. Les différentes animations ont été appréciées par les uns et les autres, une occasion de découvrir certains lieux emblématiques de notre commune.



» Les amis des sentiers pédestres de Vallet

Randonnées pédestres

- Samedi 1^{er} octobre, 14h00, Bégrolle 06 89 82 60 61.
- Mercredi 12 octobre, 14h00, Liré 06 30 57 26 41.
- Dimanche 16 octobre, 14h00, St Sébastien 06 88 81 59 31.
- Jeudi 27 octobre, Gesté, 06 95 81 23 98.

+ d'infos :

Téléphoner à l'organisateur. Rendez-vous au parking du Champilambart à Vallet pour le covoiturage. Ouvertes à tous. 2 € pour les non adhérents.

» Amicale des sapeurs-pompiers

Fête de la Sainte-Barbe

L'amicale des sapeurs-pompiers du Pallet vous convie à la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe qui aura lieu **le samedi 19 novembre prochain**. Elle vous propose un repas servi à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. Une animation vous sera proposée, suivie d'une soirée dansante.



Le prix est de 25 € par personne et les réservations peuvent se faire auprès de : Cyril Bureau au 06 21 27 32 50 ou de Vincent Muller au 06 87 76 00 39.

Le détail du menu et les horaires de cette soirée à venir dans la prochaine gazette.

» Bibliothèque

Ateliers percussions corporelles et musique africaine

Venez vous initier à la percussion corporelle, un moyen de mettre la musique en mouvement, en se servant de son corps pour créer des sons, des rythmes et des mélodies. Vous pourrez ensuite vous essayer aux instruments de percussions africains !



Samedi 15 octobre, 10h30
Durée : 1h30. Sur inscription au 02 40 33 91 84.

Duo parent/enfant, à partir de 8 ans. Ateliers animés par Chloé Coutereel (percussionniste) et par N'Fa Koné (chef batteur et percussionniste). Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'événement culturel « Homo Natura », porté par la communauté de communes Sèvre et Loire, qui se déroule du 07 octobre au 25 novembre. Retrouvez l'ensemble du programme sur le site interco. cc-sevreloire.fr.

» Banque humanitaire

Loto pour l'Ukraine

La banque humanitaire du Pallet avec le Lion's Club, Vallée de l'Erdre Nantes organise un grand loto pour l'Ukraine, le dimanche 30 octobre à la salle polyvalente du Pallet.

+ d'infos :

Mail : solidarite@banque-humanitaire.com

Tél : 02 40 80 90 61.

Web : www.banquehumanitaire.fr.



Social et santé

» ADRM de Loire-Atlantique

Ateliers d'aide aux aidants de novembre à mars

Comment soutenir mon proche malade ? Comment favoriser son autonomie ? Les ressources et les limites de l'aidant familial... Face à des situations parfois délicates, de nombreuses questions viennent à l'esprit.

L'ADRM de Loire-Atlantique, en partenariat avec le CLIC Atout Âge et Générations Mouvement, propose un programme d'ateliers gratuits destinés aux aidants de personnes ayant la maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés. Une formation de 8 ateliers est proposée au Landreau :



Atelier 1 : jeudi 3 novembre 2022

Présentation de l'atelier, des intervenants et des participants.

Atelier 2 : jeudi 17 novembre 2022

Comprendre la maladie.

Atelier 3 : jeudi 1^{er} décembre 2022

Comprendre et repérer les troubles cognitifs.

Atelier 4 : jeudi 15 décembre 2022

Comprendre et repérer les troubles psychologiques et comportementaux.

Atelier 5 : jeudi 12 janvier 2023

Les aides possibles.

Atelier 6 : jeudi 26 janvier 2023

Ressources et limites de l'aidant familial.

Atelier 7 : jeudi 9 février 2023

Savoir-faire et pouvoir faire.

Atelier 8 : jeudi 2 mars 2023

+ d'infos :

Informations et inscriptions auprès du Clic Atout Âge

Tél : 02 51 71 95 89

Mail : atout-age@wanadoo.fr

Places limitées à 10 personnes par séances.

» Association Chez nos Aînés

Le saviez-vous ?

Chez nos Aînés est une association mandataire, qui intervient auprès des plus de 60 ans, sur le territoire depuis 1989, pour des aides :

- A l'entretien du logement, du linge,
- A la toilette, à l'habillage,
- A la préparation des repas,
- Au lever, au coucher,
- A la mobilisation et aux transferts.

+ d'infos :

Contactez l'association au

Tél : 02 40 36 44 69

Mail : contact@chez-nos-aines.fr.

» APE Astrolabe

Reprise et bilan

Les membres de l'association APE Astrolabe profitent de cette nouvelle rentrée pour souhaiter à tous les élèves et à leur famille : une bonne année scolaire !

L'année passée, les statuts de l'association ont été modifiés pour appliquer une gouvernance collégiale. Ainsi les responsabilités sont partagées et l'autorité distribuée entre les différents membres, une manière conviviale et efficace pour faire fonctionner l'association.

Le bilan de l'année 2021/2022 est positif puisqu'après les restrictions liées au contexte sanitaire des deux dernières années, nous avons enfin pu mener à bien tous nos projets. C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous avons retrouvés lors de la Rand'Orientation, du Troc livres et bien évidemment de la fête de l'école.

Cet événement, aidé par une météo estivale, a été un succès.

La déambulation et les spectacles ont permis aux familles de découvrir le talent et le travail des petits artistes. La nouvelle formule au sein de l'école a été appréciée de tous, parents et enfants ont été ravis de partager ce moment dans ce lieu symbolique. Les multiples stands de maquillage, photos, pêche à la ligne, casino, basket et autres ont bien occupé les petits comme les grands, tout au long de la journée. Nous adressons un grand merci à tous les parents bénévoles pour leur contribution si précieuse !



Nous espérons que l'année qui s'amorce sera, elle aussi, propice aux rencontres et à la convivialité. Alors, n'hésitez pas à venir nous prêter main forte et rejoindre l'association afin de porter ensemble de nouveaux projets et la voix des familles.

Vous pouvez nous contacter par mail à ape.astrolabe@gmail.com pour toute information ou problématique que vous souhaiteriez nous signaler.

» Ecole Astrolabe

Deux nouvelles enseignantes

Valérie Dupas et Anaëlle Geindreau rejoignent cette année l'équipe de l'école Astrolabe en prenant en charge chacune une classe de CP/CE2. Elles se présentent :

Anaëlle Geindreau : « Professeure des écoles depuis 17 ans en Loire-Atlantique, j'ai enseigné durant 4 ans en structure spécialisée (pour la sauvegarde de l'enfance et l'aide sociale à l'enfance) avant de retrouver des classes ordinaires au sein du vignoble nantais. J'arrive de Mouzillon où je travaillais depuis 7 ans en classes de CE1/CE2 ».



Valérie Dupas : « Professeure des écoles depuis 24 ans, j'ai débuté ma carrière en région parisienne avant d'être mutée en Loire-Atlantique. J'ai enseigné dans plusieurs communes du département puis en outre-mer. Je suis ravie de rejoindre l'équipe du Pallet après 7 années passées dans une école de Saint-Sébastien-sur-Loire ».

Autre nouveauté à l'école : Florence Le Garrec, enseignante depuis quelques années en élémentaire à l'école, passe côté maternelle pour une classe de MS. Et enfin Ophélie Guillouet, en congé maternité, est remplacée par Virginie Vion.

Bienvenue à toutes !

Thème de l'année

L'année dernière a été consacrée à la nature : nous avons déjà créé un jardin, revégétalisé les cours de récréation, découvert la biodiversité locale... Et pourtant il reste encore tellement de choses à faire ! Aussi cette année sera de nouveau consacrée à la nature avec pour titre : « La nature dans tous ses états ».



» Parking de l'école Astrolabe

Rappel de stationnement

Il est rappelé aux parents d'élèves de ne pas stationner sur les emplacements réservés aux cars scolaires, devant l'école Astrolabe. Depuis cette année, en plus des cars scolaires à destination de l'école, les cars scolaires pour les collèges et lycées utilisent également ces emplacements, matin et soir.

» Activités enfance jeunesse

Paiement des activités en e-CESU

Depuis fin septembre, il est possible de régler les activités d'accueils périscolaire et de loisirs avec des chèques CESU dématérialisés. Pour cela, il suffit de vous rendre directement sur la plateforme émettrice de vos CESU et de procéder au paiement de la facture en cours.



» Ecole Saint-Joseph

Rentrée 2022 : de nouveaux visages à Saint Jo !

Il y a du changement à l'école St Joseph : nouveaux élèves et nouvelles enseignantes ! Nous sommes très heureux d'accueillir Catherine (PS), Diane (GS-CP), Sophie (CE1-CE2) et Laëtitia (CM1-CM2) au sein de l'équipe enseignante. Bienvenue à elles !

Changement d'école ou premiers pas en maternelle, certains enfants découvrent l'école Saint-Joseph pour la 1ère fois cette année : petits et grands ont retrouvé les copains et leur enseignant(e) dans la bonne humeur. L'école est un lien social tellement essentiel !



- CM1-CM2 : Laëtitia et Sébastien accueillent 22 élèves : bienvenue à Obed !
- CE2-CM1 : Élisabeth accueille 22 élèves. Bienvenue à Léna, Elise et Tylio !
- CE1-CE2 : Sophie accueille 23 élèves. Bienvenue à Clément !

- CP-CE1 : Anne accueille 20 élèves. Bienvenue à Liam !
- GS-CP : Diane accueille 23 élèves. Bienvenue à Alexis !
- MS et GS : Pascale et Nolwenn accueillent 23 élèves. Bienvenue à Gabriel !
- Très Petite et Petite Sections : Catherine, Elodie et Chantal accueillent 24 élèves. Bienvenue à Joyce, Louis, Adam, Aysel, Dorian, Lucca, Nathan, Lya, Noé, Louise,



Léo, Salomé, Ambre, Louise, Noa, Lisa, Romane, Erynn, Marceau, Inès, Mélie, Adélie, Clémence, Arthur !
Belle année à tous !

Cross, en avant le sport !

Comme chaque année, les élèves de CM1 et CM2 vont participer au traditionnel cross organisé par le collège St Joseph de Vallet. Cette rencontre sportive prévue le jeudi 20 octobre, regroupera les élèves des écoles de La Chapelle Heulin, Mouzillon, La Regrippière, Vallet et Le Pallet.

Afin d'être prêts pour ce grand rendez-vous, les classes d'Elisabeth et Sébastien ont commencé les entraînements dès le début de l'année : les chemins de vignes sont un terrain idéal pour nos jeunes athlètes !

La nature est précieuse, protégeons là !

En continuité avec le thème de l'année précédente « plus de nature à St-Jo », l'école poursuit l'accompagnement et la sensibilisation des enfants sur l'importance de protéger son environnement, et sur les bons gestes à avoir. Pour ce faire, les enfants de toutes les classes iront dans différents coins de la commune pour récolter les déchets.

Ils seront invités à analyser les différents types de déchets, leur nombre par secteur, et ensuite à réfléchir



sur le pourquoi : qu'est ce qui fait que telle ou telle zone est plus polluée qu'une autre ? Pourquoi ce type de déchet à cet endroit précis ?

Toujours dans l'optique d'intégrer l'importance de la nature à leur mode de vie et assimiler la protection de l'environnement comme à un projet sociétal, l'école sera, au court de l'année, revégétalisée dans son enceinte par l'exploitation, entre autres, des espaces verts déjà existants.

» Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia et José

Vous vous rappelez de nous ?

« Nous sommes des enfants qui allons à l'accueil périscolaire ! A travers nos petits carnets, nous allons vous raconter ce que nous y faisons.

En cette nouvelle rentrée, la COVID et ses nombreux protocoles nous laissent un peu tranquilles : les papas et les mamans peuvent donc à nouveau rentrer nous chercher dans la pèri ! trop bien ! Dans les modulaires, il y a les maternelles avec leurs animateurs qui sont : Isabelle, Laurine, Margaux, Marie-Laure, Véronique [qui est remplacée par Sylvie les jeudis et vendredis

matin] et Linda pour l'accueil du matin. Le soir, ce sont Marie-Laure, Laurence, Laurine, Stéphane, Christine, Nathalie, Françoise et Léa. Chez les grands, le matin, nous avons Romain, Sylvie, Laëtitia, Margaux, Linda, Véronique (y'a du roulement). Le soir, il y a Sylvie, Linda, Jean-François, Margaux, Véronique, Nicolas, Laëtitia et Romain.

Nous allons également recommencer les TAP avec Linda, Sylvie et Margaux ! Les animateurs nous ont



expliqué que c'est un temps où nous allons faire des activités « péri-éducatives » : faire des projets, apprendre en s'amusant, découvrir de nouvelles choses avec des intervenants, top méga chouette !
Nous sommes donc tous très contents de pouvoir à nouveau jouer avec tous nos copains !

Ah mais j'allais oublier : juste avant l'été, nous avons préparé des jolis cartons rouges avec des points noirs comme des coccinelles : ces cartons servent à recueillir du matériel scolaire et des crayons usagés pour que nous les donnions à l'association « Neurofibromatose » qui à son tour, les recyclera afin d'en faire du matériel urbain (bancs...).

Ces boîtes se trouvent à l'entrée de l'accueil périscolaire et à la mairie.

On vous dit à très bientôt ».

» Zoom sur...

Biodiversité O' Pallet

L'association palletaise a vu le jour en décembre 2020 et regroupe aujourd'hui une douzaine de membres, pour certains experts et spécialistes (des oiseaux et des papillons notamment) et pour la plupart, des passionnés ou simplement curieux d'apprendre et de mieux connaître la biodiversité locale pour mieux la protéger.

La Biodiversité qu'est-ce que c'est ?

En constante évolution, la biodiversité a permis le maintien de la vie sur Terre depuis 4 milliards d'années. La biodiversité fait référence à la diversité du vivant sous toutes ses formes : diversité des espèces, diversité des écosystèmes et diversité génétique. On ajoute à cette définition les interactions entre milieux, espèces et individus. D'un point de vue philosophique et excentré de l'Homme, toutes les espèces se valent, ont le droit à la vie et interagissent les unes avec les autres au sein d'écosystèmes pour le bénéfice du plus grand nombre. L'Homme fait partie intégrante de cette biodiversité et doit prendre conscience de sa responsabilité sur son érosion actuelle sans précédent. Il doit limiter son impact négatif et a la capacité d'action pour préserver le vivant et inverser la dynamique inquiétante actuelle afin de maintenir les équilibres, et in fine, garantir la survie de toute espèce sur Terre. Retour sur les actions de BioTO'P sur les années 2021 et 2022 :

La jeunesse

Un beau travail a été réalisé durant l'année scolaire 2021-2022 avec les deux écoles de la commune. Philippe et Dominique en sont les acteurs principaux : initiation à l'observation, découverte de milieux naturels qui offrent le couvert et le logis aux êtres vivants. De la petite section au CM2, les enfants du Pallet ont été sensibilisés au respect de l'environnement, à l'importance de savoir à qui on a à faire quand on voit une petite bête, une herbe... Afin de considérer les

individus de ce monde « sauvage » comme uniques et précieux dont la vie est désormais suspendue à nos gestes et décisions.

La vie locale

Un rallye nature a été organisé à l'issue de la semaine de la fête de la nature en mai 2022. BioTO'P a collaboré aux journées 2022 du patrimoine naturel en soutien aux propriétaires du parc du Plessis Guery. Les participants sont invités à consulter le site internet Biodivopallet.fr où les espèces photographiées lors de la balade sont identifiées progressivement.

L'association participe également, depuis leur création, aux deux comités Environnement et Patrimoine historique et naturel, initiés par la mairie du Pallet, afin d'appuyer sa mission de sensibilisation des élus sur la protection de la biodiversité et des écosystèmes qui l'abritent.

Les actions en sous-bois

BioTO'P participe aux activités proposées par les communes voisines lorsqu'elles proposent par exemple, des sorties nature d'aide à l'identification ou de comptage. Elle participe également aux réunions d'information des mairies qui se sont lancées dans la réalisation de leur atlas de la biodiversité communale : la Chapelle-Heulin, la Haye-Fouassière, Clisson, Boussay, Le Loroux... Ainsi, elle entretient des relations et échanges avec les élus des communes engagées, et acquiert par ce biais de solides connaissances dans ce domaine pour le jour où la commune du Pallet se lancera à son tour dans l'aventure.

Enfin, en fil rouge tout au long de l'année, nous sortons,

observons, identifions, informons, alertons.... Le socle de nos connaissances et de nos observations est mis à jour régulièrement sur notre site internet <https://biodiversiteopallet.fr>.

Un enjeu, car enfin, cela nous concerne tous...

La non destruction des corridors écologiques, des haies, la renaturation de certains espaces, la prise en compte des trames vertes, bleues et noires dans l'aménagement du territoire, le respect des ressources en eau et autres, passent par des choix politiques et mesures environnementales courageux car ils remettent en question notre mode de vie.

L'association souhaite être force de proposition auprès des élus locaux pour des actions concrètes telles que :

- Donner la place aux îlots de nature composés d'essences locales qui sont un début de solution simple face au désastre écologique dû aux activités humaines. C'est aussi un début de solution pour endiguer la sécheresse, rafraîchir les sols et les hommes.
- Reconstruire des paysages propices aux pollinisateurs, aux oiseaux, [...], c'est cultiver la biodiversité au service de l'agriculture, des jardins individuels et collectifs, de la viticulture et des hommes.

+ d'infos :

Site internet : biodivopallet.fr.

Mail : biodivopallet@mailo.com



» Retour sur événement

Fête du village du Bois Lambert

Les habitants du Bois Lambert se sont retrouvés samedi 10 septembre, pour la deuxième fois, autour d'une grillade sous un soleil radieux. Une bonne occasion d'accueillir les nouveaux arrivants et leurs enfants, faire connaissance et s'adonner à la pétanque et au palet dans la bonne humeur.

Après le dîner pris en commun sous l'éclairage du barnum et avoir déplacé les tables, la soirée s'est prolongée dans une ambiance de tubes des années 80 et d'aujourd'hui par des danses endiablées...

Une grande satisfaction de l'ensemble des participants qui, dès aujourd'hui, sont envieux de refaire la fête. Rendez-vous le 9 septembre 2023 !



» Nouveau praticien

Arnaud de Staël, hypnothérapeute

Arnaud de Staël a rejoint l'équipe de l'espace Abélard, le 21 septembre.

L'hypnose, c'est quoi ?

Première surprise en me formant au début des années 2000 : l'hypnose est un état naturel des humains et nous y passons 1h30 par jour ! Un état souvent décrit par « je suis dans mes pensées » « je suis dans la lune » quand notre esprit « s'envole » de cette réalité.

En quoi est-ce un état utile au changement me direz-vous ?

Cet « état vibratoire du cerveau » nous permet d'accéder à la caverne d'Ali Baba de nos souvenirs et de nos programmes. Le thérapeute vous accompagne par ses suggestions afin que vous puissiez modifier les souvenirs et les programmes qui gênent, voire bloquent votre évolution. Une séance, c'est donc comme la mise à jour d'une application sur votre smartphone.

Quel est le déroulement d'une séance d'hypnose ?

2 étapes :

- une enquête consciente (hors hypnose) pour rencontrer les fonctionnements qui se cachent « derrière tout ça », une phase de découverte et compréhension des processus inconscients,
- une phase hypnotique guidée par le thérapeute où vous construisez seuls les nouveaux comportements qui vont accompagner votre évolution de vie.



Pendant la partie hypnotique de la séance je dors et je ne me souviens de rien ?

C'est certainement l'idée fausse n°1 sur l'hypnose. Le thérapeute ne fait rien à votre place, il accompagne par ses suggestions et dans la direction choisie ensemble lors de l'étape 1 de la séance, un peu comme un guide de montagne qui teste le meilleur chemin pour atteindre le sommet. C'est sans aucun doute cette attitude qui explique les superbes résultats obtenus en hypnose.

Combien de rendez-vous en hypnose ?

L'hypnothérapie c'est comme de l'ostéopathie de l'âme, donc très peu de rendez-vous ! La plupart du temps vous me rappelez sous 10 à 15 jours pour partager votre changement et nous avisons des suites à donner. Les 2/3 du temps, nous nous verrons moins de 3 fois.

Un rendez-vous en hypnose, pour traiter quoi ?

J'accompagne quotidiennement les traumatismes, les addictions sous toutes ses formes, les causes et conséquences du stress comme les problématiques de relations aux autres.

- Chez les enfants et ados : de l'insomnie aux problèmes scolaires en passant par les traumas de l'enfance (harcèlement scolaire, deuils, divorce...) et trouver sa place dans la famille.
- Chez les « grands » : les « soucis » au travail, les addictions (tabac, nourriture...), les expressions du stress (insomnies, irritabilités, maladies liées au stress), les formes de la douleur physique (migraine, fibromyalgie...) et psychique (deuil, divorce, dépression, crises d'angoisse...) jusqu'à accompagner l'endométriose et la PMA et les phobies sous toutes leurs formes...

Le plus simple est d'appeler ou écrire pour que nous échangions sur votre demande.

+ d'infos :

Contact : Arnaud de Staël

Tél : 06 09 14 14 37

Mail : hypnothérapie@destael.fr

» Conseils et accompagnement

Espace Habitat et Energie

L'espace Habitat et Energie est un service de la communauté de communes Sèvre et Loire. Il vous conseille et vous accompagne dans vos projets de rénovation énergétique et d'installation de panneaux solaires. Il répond à une volonté des élus de simplifier les démarches des usagers en matière de logement. Le but est de centraliser les demandes de renseignements des propriétaires et des locataires auprès d'un seul numéro : 02 51 71 55 46.



Cet espace virtuel comprend plusieurs thématiques et renvoie vers les services et partenaires concernés par votre question. C'est un service de référence, neutre, gratuit et indépendant pour l'information, le conseil et l'accompagnement à la rénovation énergétique ou encore du mode de chauffage jusqu'au lancement des travaux. Retrouvez toutes les infos sur le site urbanisme.cc-sevreloire.fr.

La vie dans le vignoble

» Urbanisme

Rencontrez gratuitement un architecte du CAUE

Besoin de conseils pour votre projet d'urbanisme ?

Le dernier lundi de chaque mois, un architecte du CAUE44 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Loire Atlantique) est à votre disposition gratuitement pour vous conseiller. Lors de ces permanences de 45 minutes, l'architecte pourra vous renseigner pour vos projets de construction, réhabilitation, surélévation, rénovation, aménagement, mais aussi dans votre réflexion, vos démarches environnementales, le choix des matériaux, et votre rapport aux professionnels de la maîtrise d'œuvre (architecte, maître d'œuvre, constructeur).

Sur rendez-vous uniquement, plus d'informations au 02 51 71 54 70 (siège de la CCCL) ou au 02 40 20 20 44 (siège du CAUE44).



» 08 OCTOBRE

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.



» 11 OCTOBRE

Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs.
Ouvert à tous.

» 14 OCTOBRE

Gazette de novembre

Date limite de réception des articles pour la gazette de novembre.

» 15 OCTOBRE

Ateliers musicaux

Percussions corporelles et musique africaine à la bibliothèque du Pallet. Atelier d'1h30. Sur inscription au 02 40 33 91 84. À partir de 8 ans.



» 15 OCTOBRE

Repas des aînés

Sur inscription. Pour les Palletais de 72 ans et plus. + d'infos : accueil de la mairie au 02 40 80 40 24.



» 22 OCTOBRE

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.

» 30 OCTOBRE

Loto pour l'Ukraine

Organisé par la banque humanitaire du Pallet, à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.



Et tous
les samedis, retrouvez
le marché du Pallet
derrière l'église.
8h30-13h00



TOUS LES
SAMEDIS
MATIN
8h30-
13h



MARCHÉ hebdomadaire LE PALLET

retrouvez toutes les informations sur notre site www.lepallet.fr
et notre page Facebook : Mairie Le Pallet

derrière l'église



« La Gazette » - Mensuel édité par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - BP 1 - 44330 LE PALLET
Tél : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Éditée à 1 600 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr